



VILLE DE NOGENT -SUR-MARNE

CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 4 OCTOBRE 2022

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS EXAMINÉES
PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

Conformément à l'article L2121-25 du Code Général des
Collectivités Territoriales

Membres composant le Conseil Municipal	: 39	LE MAIRE
Membres en exercice	: 39	
Membres présents	: 27	
Membres excusés et représentés	: 8	M. Jacques JP MARTIN
Membres absents non représentés.....	: 4	

La séance est ouverte à 19h33 sous la présidence de Monsieur Jacques JP MARTIN,

Procès-verbaux des Conseils municipaux du 15 février 2022, 15 mars 2022, 5 avril 2022, 7 juin 2022 et 6 juillet 2022

APPROUVÉS A L'UNANIMITÉ

FINANCIER

22/101 Exercice 2022 : Soutien financier au bénéfice du Centre Communal d'Action Sociale de Novion-le-Vineux

APPROUVÉE A L'UNANIMITÉ

Attribue une subvention au CCAS de la ville de Novion le Vineux d'un montant de 500 euros

Les crédits nécessaires au versement de la subvention sont inscrits au budget de l'exercice en cours

JURIDIQUE

22/102 Suppression des servitudes de passage créées au profit du terrain situé 31 rue Jacques Kablé

APPROUVÉE A LA MAJORITÉ

Approuve la suppression des servitudes de passage créées notamment au profit du terrain sis 31 rue Jacques Kablé, cadastré AH 249.

Approuve l'acte notarié de suppression des servitudes.

Les dépenses correspondantes seront inscrites au budget communal.

Autorise le Maire, ou l'Adjoint délégué, à signer l'acte notarié et l'ensemble des actes afférents.

Missionne Maître Xavier Calmet, Notaire Associé au sein de l'Office Notarial Paris Est Notaire, 78 Grande Rue Charles de Gaulle, 94130 Nogent-sur-Marne, pour rédiger l'acte supprimant les servitudes de passage au bénéfice du terrain situé 31 rue Jacques Kablé.

22/103 Vente d'un terrain nu sis 31 rue Jacques Kablé

▪

APPROUVÉE A LA MAJORITÉ

Approuve la vente du terrain nu sis 31 rue Jacques Kablé, cadastré AH 249 d'une superficie de 287 mètre carré, au prix de 26 100 € aux copropriétaires de l'immeuble sis 14 avenue Simone.

Approuve l'acte de vente du terrain.

Les recettes correspondantes seront inscrites au budget communal.

Autorise le Maire, ou l'Adjoint délégué, à signer l'ensemble des actes afférents à cette vente.

Missionne Maître Xavier Calmet, Notaire Associé au sein de l'Office Notarial Paris Est Notaire, 78 Grande Rue Charles de Gaulle, 94130 Nogent-sur-Marne, pour recevoir et signer les actes relatifs à cette cession.

22/104. Avenant n°2 à la convention de mise à disposition des locaux situés 1 passage de la Taverne au profit du Département du Val-de-Marne

APPROUVÉE A L'UNANIMITÉ

Décide d'approuver l'avenant n°2 à la convention de mise à disposition des locaux situés 1 passage de la Taverne conclue avec le Département du Val-de-Marne, lequel prévoit d'une part, l'installation et la mise à disposition au profit de la Protection Maternelle et Infantile de Nogent, d'un défibrillateur automatisé externe « DAE » de marque HEARSTSINE et d'autre part, de la prise en charge par le Département du Val-de-Marne et sous sa responsabilité, de la surveillance et la maintenance de l'équipement, le changement de la pile et des électrodes au bout de quatre ans ou en cas d'utilisation.

Autorise Monsieur le Maire ou son adjoint délégué à signer l'avenant n°2.

Les autres dispositions de la convention de mise à disposition et de son avenant n°1 demeurent inchangées.

22/105 Octroi de la protection fonctionnelle à Monsieur le Maire pour des faits d'outrage et de violences volontaires

APPROUVÉE A L'UNANIMITÉ

Décide d'accorder la protection fonctionnelle à Monsieur Jacques J.P. Martin, Maire, dans le cadre de l'action en justice engagée devant le Tribunal pour Enfants de Créteil à l'encontre du mineur de 17 ans qui l'a agressé le 9 mai 2022.

Les dépenses excédant le plafond de prise en charge de l'assurance, seront prélevées sur le budget de la Commune.

22/106. Mise à disposition de véhicules de service aux membres du Conseil municipal

APPROUVÉE A LA MAJORITÉ

Décide d'octroyer un véhicule de service aux membres du Conseil municipal occupant les fonctions de Maire et de Premier Adjoint au Maire.

Dit que l'usage du véhicule est limité aux seuls déplacements justifiés par l'exercice de leurs mandats mais que le remisage à domicile est autorisé.

Dit que la Commune prendra en charge les frais de carburant, d'électricité, d'entretien, d'assurance et les frais de péage le cas échéant.

22/107. Actualisation de la liste des emplois communaux pour lesquels un véhicule de service peut être attribué avec ou sans remisage à domicile

APPROUVÉE A L'UNANIMITÉ

Décide de fixer comme suit la liste des emplois ouvrant droit à l'attribution d'un véhicule de service avec remisage à domicile :

- L'emploi de Directeur Général Adjoint des Services,
- L'emploi de Directeur des Services Techniques,
- L'emploi de responsable du service Bâtiment, Adjoint au D.S.T.,
- L'emploi de technicien Bâtiment,
- L'emploi de responsable du service Hygiène et Sécurité,
- L'emploi de responsable du service Aménagement urbain,
- L'emploi de responsable du Centre Technique Municipal,
- L'emploi de responsable de la régie Propreté,
- L'emploi de responsable de la régie Bâtiment,
- L'emploi de Directeur de la Sécurité et de la Prévention,
- L'emploi de Conseil en gestion et stratégie,
- L'emploi de responsable des Affaires sociales,
- L'emploi de responsable du service Espaces Verts.

Décide de prévoir que l'ensemble des agents de la Ville pour lesquels la nature de leurs fonctions l'exige, pourront être amenés à faire usage d'un véhicule de service durant leur temps de travail,

dans le cadre de déplacements nécessaires au fonctionnement ou à l'organisation du service, ou à l'exercice de leurs missions.

DRH

22/108. Modification du tableau des effectifs

APPROUVÉE A L'UNANIMITÉ

Décide de créer au tableau des effectifs :

Au titre du conservatoire :

- Un poste d'assistant d'enseignement artistique principal de deuxième classe à hauteur de 5h30 hebdomadaires afin de répondre à la demande d'augmentation du volume d'enseignement de guitare, Musiques Actuelles,
- Un poste d'assistant d'enseignement artistique principal de deuxième classe à hauteur de 8h00 hebdomadaires afin de répondre à la demande d'augmentation du volume d'heures d'éveil et d'initiation musicale,
- Un poste d'assistant d'enseignement artistique principal de première classe à hauteur de 14h45 hebdomadaires afin de répondre à la demande d'augmentation du volume d'enseignement de danse contemporaine et moder'n jazz,
- Un poste d'assistant d'enseignement artistique principal de deuxième classe à hauteur de 14h00 hebdomadaires afin de répondre à la demande d'augmentation du volume d'enseignement de violoncelles, orchestres,
- Un poste d'assistant d'enseignement artistique principal de deuxième classe à hauteur de 7h45 hebdomadaires afin de répondre à la demande liée à la montée des niveaux d'enseignement d'art dramatique,
- Un poste d'assistant d'enseignement artistique principal de deuxième classe à hauteur de 10h15 hebdomadaires afin de répondre à la demande liée à la montée des niveaux d'enseignement de flûte traversière et ensemble de flûtes,
- Un poste d'assistant d'enseignement artistique principal de deuxième classe à hauteur de 12h30 hebdomadaires afin de répondre à la demande liée à la montée des niveaux d'enseignement de trombone,
- Un poste d'assistant d'enseignement artistique principal de deuxième classe à hauteur de 8h00 hebdomadaires afin d'assurer l'enseignement de danse classique,
- Un poste d'assistant d'enseignement artistique principal de deuxième classe à hauteur de 11h00 hebdomadaires afin d'assurer les fonctions d'accompagnement au piano.

Au titre de la bibliothèque

- Un poste d'adjoint du patrimoine à hauteur d'un temps complet afin d'assurer les fonctions de médiathécaire secteur jeunesse,
- Un assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques principal de deuxième classe

Précise qu'à défaut de pouvoir être pourvu par voie statutaire, ces postes pourront l'être par voie contractuelle. Dans cette hypothèse, la rémunération servie sera fixée par référence à l'espace indiciaire du cadre d'emplois concerné.

Décide d'imputer la dépense correspondante au chapitre 012 du budget communal.

22/109 Actualisation de la liste des emplois ouvrant droit à un logement de fonction pour nécessité absolue de service ou à une convention d'occupation précaire avec astreinte

APPROUVÉE A L'UNANIMITÉ

Décide de supprimer de la liste des emplois pour lesquels un logement peut être attribué par nécessité absolue de service, l'emploi de gardien de l'école élémentaire Val de Beauté.

Décide de supprimer de la liste le logement attribué sous forme de convention d'occupation précaire avec astreinte aux emplois suivants :

- Directeurs généraux adjoints des services,
- Appariteur, ancien gardien du groupe scolaire Léonard de Vinci qui réalisait des astreintes.

Décide d'attribuer un logement sous forme de convention d'occupation précaire avec astreinte à l'emploi de Directeur général des services.

22/110. Convention d'adhésion à la mission de médiation à l'initiative du juge ou à l'initiative des parties mises en œuvre par le CIG petite couronne

APPROUVÉE A L'UNANIMITÉ

Décide d'adhérer à la convention-cadre relative aux missions de médiation à l'initiative du juge ou à l'initiative des parties mise en œuvre par le CIG petite couronne.

Autorise Le Maire à signer cette convention d'adhésion ainsi que toutes pièces et documents nécessaires à sa mise en œuvre,

Précise que les crédits nécessaires seront inscrits au budget aux articles et chapitres concernés.

22/111. Convention d'adhésion à la mission mise en œuvre par le Centre Interdépartemental de Gestion (CIG) de la petite couronne, de médiation préalable obligatoire (MPO) à tout recours contentieux dans le domaine de la fonction publique

APPROUVÉE A L'UNANIMITÉ

Décide d'adhérer à la mission de médiation préalable obligatoire mise en œuvre par le CIG petite couronne.

Autorise Le Maire à signer la convention d'adhésion à la mission de MPO à conclure avec le CIG, ainsi que toutes pièces et documents nécessaires à la mise en œuvre de cette mission.

Précise que les crédits nécessaires seront inscrits au budget aux articles et chapitres concernés.

AFFAIRES SCOLAIRES

22/112 Nouvelle grille tarifaire des prestations de la restauration scolaire et de l'accueil du soir en maternelle

APPROUVÉE A L'UNANIMITÉ

Décide l'application d'une nouvelle grille tarifaire pour les prestations de la restauration scolaire et de l'accueil du soir en maternelle conformément au barème des tranches de quotient familial applicable à l'ensemble des activités proposées par les services municipaux.

Approuve la nouvelle grille tarifaire suivante, applicable au 1er novembre 2022 :

Tranche	Quotient familial	Accueil du soir maternelle			Repas		
		Tarif actuel	Augmentation 0,05€	Majoration 25%	Tarif actuel	Augmentation 8%	Majoration 25%
A	inf à 259	2,20 €	2,25 €	2,81 €	1,02 €	1,10 €	1,38 €
B	259,01 à 442	3,20 €	3,25 €	4,06 €	2,65 €	2,86 €	3,58 €
C	442,01 à 656	4,10 €	4,15 €	5,19 €	3,47 €	3,75 €	4,69 €
D	656,01 à 1006	4,90 €	4,95 €	6,19 €	4,23 €	4,57 €	5,71 €
E	1006,01 à 1500	5,50 €	5,55 €	6,94 €	4,90 €	5,29 €	6,61 €
F	1500,01 à 2000	5,90 €	5,95 €	7,44 €	5,10 €	5,51 €	6,89 €
G	2000,01 à 2500	6,10 €	6,15 €	7,69 €	5,40 €	5,83 €	7,29 €
H	2500,01 à 3500	6,30 €	6,35 €	7,94 €	5,70 €	6,16 €	7,70 €
I	3500,01 et plus	6,50 €	6,55 €	8,19 €	5,90 €	6,37 €	7,96 €
HC	Hors commune	11,00 €	11,05 €	13,81 €	7,00 €	7,56 €	9,45 €

Inscrit les recettes correspondantes au budget communal de l'exercice concerné.

22/113 Approbation de la convention d'objectifs et de financement pour le versement par la CAF du Val-de-Marne du fonds public et territoire

APPROUVÉE A L'UNANIMITÉ

Approuve la signature de la convention d'objectifs et de financement du fonds public et territoire à passer avec la CAF du Val-de-Marne pour la période allant du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2023.

Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention d'objectifs et de financement et tous documents y afférant.

Impute à la section de fonctionnement du budget de la Commune, les recettes correspondantes.

.../...

COMMUNICATION

22/114. Approbation de la convention de partenariat avec la BRED

APPROUVÉE A L'UNANIMITÉ

Approuve le projet de convention de partenariat à passer avec la BRED dans le cadre du parrainage qu'elle apporte à la 12ème édition du Salon de l'Artisanat et des Métiers d'Art organisé par la Commune au Pavillon Baltard, du 25 au 27 novembre 2022.

Inscrit une recette de 12 000 € au budget en cours, chapitre 70 – fonction 30 – nature 7062.

Autorise le Maire ou son adjoint à signer la convention de partenariat.

DIVERS

22/115 Convention de mutualisation de moyens entre les communes de Nogent-sur-Marne et du Plessis-Trévisé pour les formations préalables à l'armement et d'entraînement à l'armement des policiers municipaux

APPROUVÉE A L'UNANIMITÉ

Décide d'approuver les termes de la convention de mutualisation de moyens entre les Communes de Nogent-sur-Marne et du Plessis-Trévisé pour les formations préalables à l'armement et d'entraînement à l'armement des agents de la police municipale.

Décide d'autoriser le Maire ou son représentant à signer ladite convention.

22/116 Prise en charge financière du transport par la Police Municipale des personnes trouvées en état d'ébriété dans les lieux publics.

APPROUVÉE A L'UNANIMITÉ

Approuve la fixation d'un forfait de 150 euros pour les frais engagés (transport et prise en charge) par la Police municipale lors de l'interpellation de personnes en état d'ébriété dans les lieux publics.

Les recettes correspondantes seront imputées au budget communal.

22/117 Extension du dispositif de vidéoprotection et de vidéoverbalisation pour la période 2022-2026

:

APPROUVÉE A L'UNANIMITÉ

Approuve le maintien et l'extension du dispositif de vidéoprotection et de vidéoverbalisation sur le territoire communal pour la période 2022-2026.

Approuve le déploiement de 25 caméras complémentaires.

Les dépenses sont inscrites au budget de l'exercice en cours.

22/118 Renouvellement de la convention relative au fonctionnement du Point-Justice de Nogent-sur-Marne

:

APPROUVÉE A L'UNANIMITÉ

Approuve la convention relative au fonctionnement du point justice de Nogent-sur-Marne à passer entre le Conseil Départemental de l'Accès au droit du Val-de-Marne, groupement d'intérêt public, représenté par son président, Monsieur Eric BIENKO VEL BIENEK, président du tribunal judiciaire de Créteil et la Ville.

Autorise le Maire ou l'Adjoint délégué à signer cette convention.

22/119. Fixation des tarifs du repas du restaurant communal et modification du règlement de fonctionnement

APPROUVÉE A L'UNANIMITÉ

Décide l'application d'une nouvelle grille tarifaire du repas au restaurant communal à destination du personnel communal, sur la base du quotient familial, comme suit, à compter du 1er novembre 2022.

TRANCHE	QUOTIENT	PRIX TICKET AGENT	COUT VILLE		PRIX DU REPAS ELIOR
A	Inférieur à 259 €	3.80 €	3.87 €	50%	7.67 €
B	259.01 à 442 €	4.00 €	3,67 €	47%	7.67 €
C	442.01 à 656 €	4.20 €	3.47 €	45%	7.67 €
D	656.01 à 1006 €	4.40 €	3.27 €	43%	7.67 €
E	1006.01 à 2 000 €	4.60 €	3.07 €	40%	7.67 €
F	1500.01 à 2000 €	4.80 €	2.87 €	37%	7.67 €
G	2000.01 et plus	5.00 €	2.67 €	35%	7.67 €
Personne extérieure		7.67€	0€	0%	7.67€

Décide l'application d'une nouvelle grille tarifaire du repas au restaurant communal à destination des

.../...

personnes extérieures à la collectivité à raison de 7,67 € correspondant au prix du repas pour la collectivité, à compter du 1er novembre 2022.

Approuve le nouveau règlement intérieur du restaurant communal, lequel fixe les nouveaux tarifs basés sur le quotient familial ainsi que des nouvelles modalités de règlement telles que le paiement en ligne ou le prélèvement automatique.

22/120. Augmentation des tarifs des lignes d'eau au centre nautique

APPROUVÉE A L'UNANIMITÉ

Approuve la hausse des tarifs des lignes d'eau au Centre Nautique de Nogent-sur-Marne à compter du 08 octobre 2022 selon l'annexe 1 à hauteur de 20%.

22/121 Désignation d'une nouvelle directrice de la Régie personnalisée Scène Watteau-Pavillon Baltard

:

APPROUVÉE A L'UNANIMITÉ

Madame Emmanuelle OSOUF-SOURZAT est désignée Directrice de la Régie personnalisée « Scène Watteau-Pavillon Baltard ».

22/122 Adhésion au SIFUREP des communes de Fleury-Mérogis et de Sèvres

:

APPROUVÉE A L'UNANIMITÉ

Approuve l'adhésion au SIFUREP des communes de Fleury-Mérogis et de Sèvres au titre des compétences « Service extérieur des pompes funèbres » et « Crématoriums et sites cinéraires ».

22/123 Adhésion au SIGEIF de la Communauté d'agglomération Val Parisis

:

APPROUVÉE A L'UNANIMITÉ

Approuve l'adhésion au Syndicat Intercommunal pour le Gaz et l'Electricité d'Ile-de-France (SIGEIF) de la Communauté d'agglomération Val Parisis au titre de la compétence « Infrastructures de recharge pour véhicules électriques » (IRVE).

22/124 Adhésion au SIGEIF de la Communauté de communes de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts

APPROUVÉE A L'UNANIMITÉ

Approuve l'adhésion au Syndicat Intercommunal pour le Gaz et l'Electricité d'Ile-de-France (SIGEIF) de la Communauté de communes de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts au titre de la compétence « Infrastructures de recharge pour véhicules électriques » (IRVE).

22/125 Compte-rendu des décisions du Maire prises en vertu de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales

APPROUVÉE A L'UNANIMITÉ

Rend compte des décisions prises en vertu des délégations qui lui sont données

ACTIONS EN JUSTICE

- **DÉSIGNATION de Me Stéphane-Laurent TEXIER**, avocat au Conseil, domicilié 9 rue Jean-Baptiste Pigalle à Paris (75009) pour représenter la Commune devant la Cour de Cassation pour répondre au pourvoi formé par l'ex-occupant d'une parcelle située en surplomb de la ligne A du RER appartenant à la Ville, expulsé en 2018, le montant des honoraires étant fixé à **3 500 € H.T.** (n°22-514 du 16 juin 2022)
- **DÉFENSE des intérêts de la Commune** par elle-même devant le Juge de l'Exécution du tribunal judiciaire de Créteil dans le cadre d'un recours engagé par un ancien locataire de la Ville, en annulation de « saisie administrative à tiers détenteur » pour un impayé de loyers de 11 217,63 €. (n°22-605 du 1er août 2022)

COMMANDE PUBLIQUE

Service Marchés – Achats

- **MARCHÉ subséquent** passé avec la **SAS MANUTAN COLLECTIVITÉS** sise 143 boulevard Ampère à Niort (79074) pour la fourniture d'un fauteuil destiné à un agent du service Entretien Gardiennage, au prix de **599,42 € TTC.** (n°22-525 du 22 juin 2022)
- **MARCHÉ** avec la **société UPPERLINK** sise 7 mail Barthélémy Thimonnier à Lognes (77185) pour la fourniture de licences Microsoft Office 365, le montant maximal de commandes étant fixé à **85 000 € HT / an.** (n°22-530 du 23 juin 2022)

- **MARCHÉ** avec la **société COFFEE CHOC** sise 2 bis rue de Valenglier à Chelles (77500) pour assurer l'entretien et la maintenance des fontaines à eaux du CTM et du dépôt des espaces verts, le prix de ces prestations (2 passages annuels) s'élevant à **360 € TTC / an**. (n°22-576 du 8 juillet 2022)
- **MARCHÉ** avec la **société AUTOCARS DARCHE GROS** sise 24 boulevard de la Marne à Coulommiers (77120) pour le transport collectif d'enfants, d'adolescents, d'adultes et de seniors pour des sorties occasionnelles, le montant maximum annuel de commandes étant fixé à **100 000 € HT (dont 10 000 € pour le CCAS)**.(n°22-587 du 13 juillet 2022)
- **MARCHÉ** avec la **Sarl CDA** sise 33 rue de Bellevue à Colombes (92700) pour des prestations de contrôle et d'entretien des dispositifs de lutte contre l'incendie, arrêté selon les modalités financières suivantes :

Forfait annuel	10 795,20 € TTC
Prestations hors contrôle et entretien préventif	60 000 € HT max / an

(n°22-590 du 13 juillet 2022)

- **CONTRAT** avec la **société ALLIANCE AUTOMATIVE PARIS NORD** sise 137/141 avenue Charles Floquet au Blanc-Mesnil (93150) portant sur l'acquisition d'une valise-diagnostic pour le parc auto, arrêté comme suit :

Fourniture d'une valise-diagnostic et mise à disposition de son logiciel d'exploitation	7 078,52 € TTC
Abonnement pour la maintenance et le SAV du logiciel	2 358 € TTC / an

(n°22-599 du 22 juillet 2022)

- **MARCHÉ** avec la **SAS NICOLLIN** sise 14 rue Benoît Frachon à Champigny-sur-Marne (94500) portant sur la mise à disposition de bennes et le traitement des déchets, pour un montant maximum de **210 000 € HT / an**. (n°22-611 du 2 août 2022)
- **ENTRETIEN du stockeur-machine** du service état-civil par la **SAS KARDEX** sise 12 rue Edmond Michelet à Neuilly-Plaisance (93360), le prix de cette prestation étant de **1 352,83 € TTC / an**. (n°22-627 du 10 août 2022)
- **ACHAT** de fournitures spécifiques (cartons-plume...) pour le service Affaires Générales et le Bureau d'Etudes auprès de la **Sarl BOESNER** sise 40 avenue du général de Gaulle à Champigny-sur-Marne (94500) pour un montant de **500 € HT**. (n°22-642 du 31 août 2022)

Communication – Evènementiel

- **ACHAT** d'un appareil-photo hybride de marque Sony avec batterie et chargeur pour le service Evènementiel au prix de **3 128,98 € TTC**, auprès de la **SNC CODIREP** sise centre commercial des Arcades à Noisy le Grand (93160). (n°22-477 du 7 juin 2022)
- **ACHAT** de 40 « formules sandwiches » pour le personnel communal mobilisé par l'organisation de la Fête de la Musique, auprès de la **SASU Le Pétrin de Nogent** sis 3 place de l'Europe à Nogent-sur-Marne, pour un montant de **270 € TTC**. (n°22-482 du 13 juin 2022)
- **ACHAT** d'une médaille gravée « judo » auprès de la **Monnaie de Paris** au prix de **108,40 €**

TTC. (n°22-483 du 13 juin 2022)

- **ORGANISATION** d'un banquet pour 500 convives à l'occasion de la Fête Médiévale le 2 juillet 2022 par la **SAS BARBECUE BOX** sise 20 Z.A. de Planuya à Arcangues (64200), le prix de cette prestation s'élevant à **8 250 € TTC.** (n°22-503 du 16 juin 2022)
- **CONTRAT** avec l'**association Crowprod & Cie** domiciliée 93 allée de la Clairefontaine à Wicres (59134) pour les animations « les apprentis dragonniers », « Le Mestre dragonnier » et « le tournoi des petiots » lors de la Fête Médiévale, le prix de ces prestations s'élevant à **7 828,10 € TTC.** (n°22-504 du 16 juin 2022)
- **CONTRAT** avec l'**association Ecole du Feu** domiciliée 11 place de la République à Corneilla la Rivière (66550) pour l'organisation d'un spectacle de feu avec la troupe Imaziren lors de la Fête médiévale, le prix de cette prestation étant de **7 800 €.** (n°22-505 du 16 juin 2022)
- **CONTRAT** avec l'**association France Lyrique** domiciliée 12 rue Pablo Picasso à Evry (91000) pour des récits sur la vie d'Agnès Sorel et de Charles VII lors de la Fête Médiévale, le prix de ces prestations s'élevant à **2 400 € TTC.** (n°22-506 du 16 juin 2022)
- **CONTRAT** avec la **Compagnie du Lion des Flandres** sise 126 rue Charles Dickens à Dunkerque (59240) pour l'animation « Inventorius », le prix de cette prestation s'élevant à **3 600 €** auquel s'ajoutent les charges « Guso » de **2 500 €.** (n°22-507 du 16 juin 2022)
- **CONTRAT** avec la **Compagnie Lez Accros** sise 27 rue des Bergeronnettes à Damigny (61250) pour l'organisation d'une animation « escalade » lors de la Fête Médiévale, le prix de cette prestation s'élevant à **5 119,20 €.** (n°22-508 du 16 juin 2022)
- **ACHAT** de viennoiseries pour un montant de **298 € TTC** auprès de la **Boulangerie Laure et Yann** sise 5 avenue de Joinville à Nogent pour la cérémonie de remise de livres aux élèves de CM2 organisée le 23 juin au théâtre Antoine Watteau. (n°22-509 du 21 juin 2022)
- **CONTRAT** avec l'**association La Tête en Friche** domiciliée Le Village à Chirols (07380) pour des ateliers d'initiation aux arts et métiers ancestraux lors de la Fête Médiévale, le prix de ces prestations s'élevant à **2 950 €.** (n°22-510 du 16 juin 2022)
- **CONTRAT** avec l'**association L'Inventorium de Calliope** domiciliée 45 rue du Simplon à Paris (75018) pour la présentation du spectacle musical *Celestiaes* lors de la Fête Médiévale, le prix de cette prestation étant de **2 505,61 € TTC.** (n°22-511 du 16 juin 2022)
- **CONTRAT** avec l'**auto-entreprise Patrick Kraniez** sise 8 place du 8 mai 1945 à Poulainville (80260) pour l'animation « le Village en torchis » lors de la Fête Médiévale, le prix de cette prestation étant de **1 600 € TTC.** (n°22-512 du 16 juin 2022)
- **CONTRAT** avec la **Sarl FAUCONNERIE MARCHE** sise à Saint Lanne (65700) pour un spectacle de fauconnerie le 3 juillet lors de la Fête Médiévale, le prix de cette animation étant de **2 480 € TTC.** (n°22-513 du 16 juin 2022)
- **CONTRAT** avec la **Sarl VNS** sise 7 boulevard Henri Barbusse à Montreuil pour des prestations de sonorisation et de backline dans le cadre de l'organisation de la Fête de la Musique au prix de **7 308 € TTC.** (n°22-515 du 17 juin 2022)
- **CONTRAT** avec la **SAS FABRE** sise 128 avenue du 8 mai 1945 au Perreux pour une gravure sur

médaille à offrir à l'occasion d'un départ de retraite, le prix de cette prestation étant de **46,60 € TTC**. (n°22-520 du 20 juin 2022)

- **CONTRAT** avec la société **HOMAIR VACANCES** pour l'hébergement en mobil home au camping Paris Est de Champigny / Marne de 7 intervenants à la Fête des Médiévales, au prix de **911,04 € TTC**. (n°22-522 du 21 juin 2022)
- **MARCHÉ** avec la **SASU TRUSTWEB** sise 14 rue Ernest Psichari à Paris (75007) portant sur la mise à disposition d'une solution digitale de billetterie intitulée Billetweb pour les manifestations organisées par la Ville, **la société percevant 0,29 € + 1% du prix de vente par billet pour les entrées achetées en ligne**. (n°22-529 du 23 juin 2022)
- **LOCATION** d'une cabine sanitaire dans le cadre de l'organisation de la Fête Médiévale auprès de la **SAS HAPPEE SERVICES** sise 79 rue Julien Grimau à Drancy (93700) au prix de **474,10 € TTC**. (n°22-532 du 24 juin 2022)
- **CONTRAT** avec la **Sarl Agence Royale Services Sécurité Privée** sise 16 rue Sacrot à Saint-Mandé pour la mise à disposition de 2 agents de sécurité à l'occasion de la Fête Médiévale, le montant de cette prestation étant de **638,88 € TTC**. (n°22-533 du 24 juin 2022)
- **CONTRAT** avec la **Sarl VNS** sise 7 boulevard Henri Barbusse à Montreuil (93100) pour assurer la sonorisation de la Fête Médiévale, le prix de cette prestation s'élevant à **3 230,69 € TTC**. (n°22-536 du 27 juin 2022)
- **CONTRAT** avec l'association **La Forge du Berry** domiciliée la Chaume Carreau à Neuilly en Dun (18600) pour une animation « forge et fonderie » lors des Médiévales, le prix de cette prestation étant de **1 109,60 € TTC**. (n°22-541 du 28 juin 2022)
- **CONTRAT** avec les **Productions ANIM'PASSION** sise 40 avenue Gilbert Brutus à Perpignan (66000) pour une représentation du spectacle *Horun la Liberté* à l'occasion de la Fête Médiévale, au prix de **1 512,96 € TTC**. (n°22-542 du 28 juin 2022)
- **ACHAT** de fanions pour la Fête des Médiévales auprès de la **société CREATIONS TELOR** sise 21, allée du Puits à Fontenay le Comte (85204) au prix de **924,36 € TTC** (n°22-548 du 30 juin 2022)
- **ACHAT** de 100 repas destinés aux agents et prestataires participant à la Fête Médiévale auprès de l'entreprise individuelle **Anounciatha Auffray** sise 20 rue du Moulin du Gibet à Conflans Sainte Honorine (78700) au prix de **1 000 € TTC**. (n°22-554 du 30 juin 2022)
- (n°22-558 du 1er juillet 2022) **MARCHÉ** avec la **boulangerie La Nogentaise** sise 13 rue Paul Bert à Nogent pour la fourniture de 2 tourtes de pain destiné au banquet médiéval et de 11 « formules sandwiches » pour le personnel et les intervenants de la Fête Médiévale, au prix total de **114,80 € TTC**.
- **ACHAT** de 25 tee-shirts pour le personnel mobilisé par les Médiévales auprès de la **SASU DNV PRINT/SEIZEART CUSTOM** sise 58 route de Champigny à Villiers/Marne (94350) au prix de **236,54 € TTC**. (n°22-560 du 1er juillet 2022)
- **RÉALISATION** d'une vidéo sur le patrimoine historique de la Ville raconté par Lorant Deutsch par la **société À Toute Berzingue Prod** sise 2 boulevard Jean Jaurès à Clichy (92110), le prix de cette prestation étant de **12 000 € TTC**. (n°22-561 du 5 juillet 2022)

- **LOCATION** d'une cabine sanitaire dans le cadre de l'organisation de la Fête Nationale auprès de la **SAS HAPPEE SERVICES** sise 79 rue Julien Grimau à Drancy (93700) au prix de **399,40 € TTC.** (n°22-563 du 6 juillet 2022)
- **CONTRAT** avec la **Sarl VNS** sise 7 boulevard Henri Barbusse à Montreuil dans le cadre de l'organisation de la Fête Nationale, pour des prestations de sonorisation et d'éclairage du bal, l'installation d'une régie DJ, la fourniture d'instruments et d'accessoires pour les musiciens et la captation vidéo du feu d'artifice ainsi que sa diffusion en direct sur Youtube pour un montant total de **20 016,30 € TTC.** (n°22-564 du 6 juillet 2022)
- **CONVENTION** avec la **Sarl LES PRODUCTIONS VINCENT BREGER** sise 15 montée des Hommeaux à Ombrée d'Anjou (49520) pour une prestation de l'orchestre Pocket Music à l'occasion de la Fête Nationale, le prix de cette animation étant de **3 500 € TTC.** (n°22-566 du 6 juillet 2022)
- **CONVENTION** avec **Mme Elitsa Arsova** domiciliée 15 allée de la Grande Terre à La Celle Saint Cloud (78170) pour une « prestation musicale DJ » lors de la Fête Nationale au prix de **1 600 €.** (n°22-567 du 6 juillet 2022)
- **CONTRAT** avec la **SAS FÊTES ET FEUX** sise 66 rue Henri Martin à Vanves (92170) pour l'organisation d'un spectacle pyrotechnique lors de la Fête Nationale, le montant de cette prestation étant de **21 000 € TTC.** (n°22-573 du 6 juillet 2022)
- **CONTRAT** avec la **Sarl VNS** pour la sonorisation de l'esplanade de la Légion d'honneur à l'occasion de la commémoration de la Libération de Nogent le 24 août, le prix de cette prestation étant de **540 € TTC.** (n°22-575 du 7 juillet 2022)
- **CONTRAT** avec la société **HOTEL GRIL de NOGENT** (Campanile) sise 13 quai du Port à Nogent pour la fourniture de 86 repas et de 10 plateaux-repas destinés au personnel communal et aux prestataires participant à la Fête Nationale, pour un prix total de **1 776 € TTC.** (n°22-578 du 8 juillet 2022)
- **CONTRAT** avec la **Sarl Agence Royale Services Sécurité Privée** sise 16 rue Sacrot à Saint-Mandé pour la mise à disposition de 12 agents de sécurité à l'occasion de la Fête Nationale, le montant de cette prestation étant de **3 293,47 € TTC.** (n°22-579 du 11 juillet 2022)
- **ACHAT** de 25 médailles de la Ville auprès de la **SAS DRAGO PARIS** sise 40 rue de la Fromenterie à Palaiseau (91120) au prix de **1 767 € TTC.** (n°22-584 du 12 juillet 2022)
- **CONTRAT** avec la **société CALAMEO** sise 25 rue de Ponthieu à Paris (75008) pour la mise en ligne du magazine de la Ville sur le Internet de la Commune, le prix de cette prestation étant de **172,80 € TTC pour un an.** (n°22-589 du 13 juillet 2022)
- **ACHAT** auprès de la **SAS OBJETRAMA** sise EcoParc Rhénan à Reichstett (67116) de 500 stylos, 250 sacs shopping et 250 parures stylos pour les cérémonies organisées par la Ville (médillés du travail, nouveaux Nogentais...), au prix de **4 477,20 € TTC.** (n°22-603 du 26 juillet 2022)
- **RÈGLEMENT** auprès de la **Sacem** des droits liés à la diffusion de la mélodie « *Ah ! le petit vin blanc* » en attente téléphonique au standard de la mairie jusqu'au 31 décembre 2022, d'un montant de **460 €.** (n°22-635 du 22 août 2022)
- **CONTRAT** avec **M. Samuel Liégeon** pour l'organisation d'un ciné-concert au Pavillon Baltard lors de la cérémonie d'Accueil des nouveaux Nogentais, le prix de cette prestation étant de

300 € TTC. (n°22-644 du 31 août 2022)

- **CONTRAT** avec la **SAS FABRE** sise 128 avenue du 8 mai 1945 au Perreux / Marne pour une gravure sur une médaille de la Ville, le prix de cette prestation étant de **45,60 € TTC.** (n°22-645 du 1er septembre 2022)

Culture – Archives

- **CONVENTION** avec l'**association Age d'Or de France** domiciliée 35 rue de Lyon à Paris (75012) pour des séances de contes à la bibliothèque en octobre et novembre, le prix de ces prestations s'élevant à **600 €.** (n°22-484 du 13 juin 2022)
- **CONVENTION** avec l'**association Mille et un chemins**, domiciliée 54 route de Couches 71670 Le Breuil pour 8 séances de contes à la bibliothèque au cours du 4ème trimestre, le prix de ces prestations s'élevant à **1100 €.** (n°22-485 du 13 juin 2022)
- **CONTRAT** avec la **Sarl Face cachée** sise 51 rue Michel Ange à Lille pour une représentation du spectacle « *Arete* » le 24 septembre à la bibliothèque, le prix de cette prestation étant de **560,80 € TTC** (n°22-486 du 13 juin 2022)
- **CONTRAT** avec la **Sarl LES PETITES LUMIÈRES** pour l'organisation de deux ateliers philo sur les thèmes « *qu'est-ce que le courage ?* » et « *l'imagination* » à la bibliothèque, les 1er octobre et 26 novembre, au prix de **500 € TTC.** (n°22-487 du 13 juin 2022)
- **CONTRAT** avec l'**association Compagnie d'Objet Direct** domiciliée 9 rue Lucien Lanternier à Gennevilliers (92230) pour une représentation du spectacle « *que deviennent les ballons lâchés dans le ciel ?* » à la bibliothèque le 8 octobre, au prix de **900 € TTC.** (n°22-488 du 13 juin 2022)
- **CONTRAT** avec la **Sarl Ligue majeure d'improvisation** sise 28 rue de Londres à Paris (75009) pour une représentation du spectacle « *VERSUS Impro Polar* » le 19 novembre à la bibliothèque, le prix de cette prestation étant de **897 € TTC.** (n°22-489 du 13 juin 2022)
- **CONTRAT** avec la **Compagnie Verdurin** domiciliée 261 faubourg Saint Martin à Paris (75010) pour une représentation du spectacle « *tentative de résumer à la recherche du temps perdu en 1 heure* » le 15 octobre à la bibliothèque, le prix de cette prestation étant de **700 €.** (n°22-490 du 13 juin 2022)
- **CONTRAT** avec l'**association « Les petites mains qui dansent »** pour 2 séances de yoga parent-enfant, le 8 octobre, dans le cadre des ateliers de la parentalité, au prix **160 € TTC.** (n°22-491 du 13 juin 2022)
- **ACHAT** de 3 cartes prépayées pour le téléchargement de jeux sur une console de la bibliothèque auprès de la **société CODIREP FNAC** de Créteil au prix de **150 € TTC.** (n°22-517 du 17 juin 2022)
- **ACHAT** de boîtes d'archives auprès de la **SAS CAUCHARD** sise 3 place du Pontet à Quintenas (07290) au prix de **247,80 € TTC.** (n°22-534 du 27 juin 2022)
- **CONTRAT** avec l'**association L'entre-sorts** domiciliée 181 avenue Daumesnil à Paris (75012) pour la présentation d'un spectacle-jeu intitulé « *Sherlock Holmes* » le 26 novembre à la bibliothèque, le prix de cette prestation étant de **1 150 € TTC.**

(n°22-540 du 28 juin 2022)

- **ACHAT** d'un stagepas Yamaha et d'un synthétiseur pour le Conservatoire auprès de l'enseigne **woodbrass.com** au prix de **1 453 € TTC**. (n°22-545 du 29 juin 2022)
- **PRÊT** de documents au Département du val de Marne dans le cadre de l'organisation d'une exposition intitulée « + 2° ?, les Val-de-Marnais, le climat et l'environnement ». (n°22-574 du 7 juillet 2022)
- **CONTRAT** avec M. **Marc Pinardel**, organiste, pour une présentation de l'orgue de cinéma du Pavillon Baltard, des démonstrations et un ciné-concert (improvisation sur le film *College / Sportif par amour* de Buster Keaton lors des Journées du Patrimoine, le prix de ces prestations étant de **1200€** (n°22-594 du 21 juillet 2022)
- **LOCATION** du film *College / Sportif par amour* de Buster Keaton auprès de la **société LOBSTER FILMS** sise 13 rue Lacharrière à Paris (75011) pour un prix de **211 € TTC**. (n°22-595 du 21 juillet 2022)

Enfance-Education-Jeunesse-Sports scolaires

- **ACHAT** d'entrées au parc floral auprès de la **Sarl NATURE URBAINE** sise Le Jardin du Château à Force (53260) pour 30 jeunes du Pôle Jeunesse, au prix de **360 € TTC**. (n°22-478 du 8 juin 2022)
- **ACHAT** d'entrées au **Cinéma Royal Palace** de Nogent pour le club de loisirs maternel Fontenay et l'école maternelle Val de Beauté pour un montant de **1 082 € TTC**. (n°22-518 du 20 juin 2022)
- **ACHAT** pour le Pôle Jeunesse de denrées alimentaires pour un montant de **100 € TTC** auprès de l'enseigne **Leclerc** de Champigny/Marne et **ORGANISATION d'activités** pour les jeunes pendant les congés d'été comme suit :

Activité	Prestataire	Montant TTC
Visite de Paris en bateau-mouche le 17 juillet pour 27 jeunes	S.A. Cie des bateaux-mouches port de la Conférence à Paris (75008)	227,80 €
Session de laser game le 17 juillet	Société Sportigoo 8 rue Gay Lussac à Chilly Mazarin (91380)	520 €
Balade en Bateau-mouche pour 8 jeunes le 29 juillet	SA Cie des Bateaux-Mouches – port de la Conférence 75008	60,30 €
Sortie au parc Astérix pour 45 jeunes le 13 juillet	SA Grévin et Cie 60128 Plailly	1 068,50 €
Séance Handisport le 8 juillet	Société Premiers de Cordée Stade de France 93216 Saint-Denis	300 €
9 entrées pour la Japan Expo le 15 juillet	SEFA EVENT 14 place G. Pompidou 93160 Noisy le Grand	171 €
10 entrées au bowling le 23 août	BATTLE NOGENT quai du Port	103,20 €
Karting pour 8 jeunes le 3 août	KARTLAND – butte d'Arvigny à Moissy-Cramayel (77550)	216 €
9 entrées à la base de loisirs de Vaires-Torcy le 21 juillet	Société IDLVT route de Lagny à Toprcy (77200)	27 €
9 entrées à l'Aquaparc le 20 juillet	AQUAJUMP 95 rue des étangs à Neuville / Oise (95000)	72 €

(n°22-519 du 20 juin et n°22-527 du 23 juin 2022)

- **ACHAT** de 21 entrées au parc Babyland pour les enfants du club de loisirs maternel Victor Hugo auprès de la **Sarl BABYLAND / AMILAND** sise à Saint Pierre du Perray (91280) au prix de **214 € TTC**. (n°22-531 du 24 juin 2022)
- **CONTRAT** avec la **société WHEELS AND WAYS** sise 69 avenue du Maine à Paris (75014) pour une visite guidée de Paris en segway par deux groupes de jeunes Nogentais, le 12 juillet, le prix de ces prestations étant de **2 449 € TTC**. (n°22-539 du 28 juin 2022)
- **CONVENTION** avec la **Nogentaise Amicale des Jeux de boules** domiciliée 10 rue Paul Eluard à Charenton (94220) pour une initiation de 24 collégiens inscrits aux stages tickets sports au prix de **1 000 €**. (n°22-559 du 1er juillet 2022)
- **ORGANISATION** de sorties et d'activités par le Pôle Jeunesse pendant les vacances d'été :

Activité	Prestataire	Prix TTC
Escape game « <i>les mystères de Montmartre</i> »	SAS My urban experience 2 passage Ph. Auguste 75011 Paris	360 €
Initiation au football américain	Union Sport Fontenaysienne 40 bis rue de Rosny à Fontenay-sous-Bois	150 €
10 entrées base de loisirs	Aquajump 95 rue des étangs à Neuville-sur-Oise (95)	80 €
9 entrées à base de loisirs	SMEAG Base de Cergy-Pontoise 29 rue des étangs (95)	27 €

Et **ACHAT** de titres de transport auprès de la **RATP** pour les sorties pour un montant de **1 674,65 € TTC**. (n°22-568 du 6 juillet 2022)

- **CONTRAT** avec la **société HOMAIR VACANCES** pour l'hébergement en mobil home de 28 personnes participant au Summer camp organisé du 11 au 17 juillet 2022, le prix de cette prestation s'élevant à **4 473 € TTC** et **RETRAIT** de la décision n°22-359 du 5 mai 2022 réservant l'hébergement sur une base de 40 participants. (n°22-569 du 6 juillet 2022)
- **LOCATION** de structures de jeux et matériels pour les activités des clubs de loisirs en juillet, arrêtée comme suit :

Equipement	Prestataire	Prix TTC
Structures de jeux gonflables	GARDEN CASTLE sise 1 rue Edouard Vaillant à Fontenay-sous-Bois	2 738 €
Structures de jeux démontables	CHAUVIN CHRISTOPHE-ANIMATIONS LOISIRS France 10 rue du Chenil à Croissy-Beaubourg (77183)	718,80 €
Matériels laser street	Société GAMES 270 97 rue du Sauveur Tobelem à Marseille (13007)	701,25 €

(n°22-581 du 11 juillet 2022)

- **ORGANISATION** d'activités pour les enfants des clubs de loisirs au mois de juillet selon les modalités suivantes :

Activité	Prestataire	Prix TTC
Bowling pour 74 enfants	Eurl BATTLE NOGENT sise quai du Port à Nogent-sur-Marne	436,60 €
Cinéma pour 30 enfants	ROYAL PALACE de Nogent-sur-Marne	180 €

(n°22-582 du 11 juillet 2022)

- **ACHAT** de titres de transport auprès de la **RATP** pour les sorties des enfants inscrits au clubs de loisirs pour un montant de **621,50 € TTC.** (n°22-583 du 11 juillet 2022)
- **ACHAT** de 32 entrées au **Bowling de Joinville de Pont auprès de la société BATTLE JOINVILLE** pour le Pôle Jeunesse au prix de **521,60 € TTC.** (n°22-585 du 12 juillet 2022)
- **ACHAT** de 24 pizzas seniors pour les participants au Summer Camp auprès de la **société WK FOOD** sise 147 rue du Général de Gaulle à Champigny-sur-Marne, au prix de **202 € TTC.** (n°22-586 du 12 juillet 2022)
- **ORGANISATION** d'activités pour les jeunes et les enfants au mois d'août comme suit :

Activité	Prestataire	Prix TTC
Accrobranche pour 8 jeunes	Sarl Accrocamp Ile de Jablines (77450)	132 €
Escape game	My Urban Expérience 6 rue Bridaine Paris (75017)	60 €
2 séances de tir à l'arc	Association Cogetarc à Chennevières / Marne (94430)	100 €
Viste de zoo par 8 jeunes	SNC Zoo du Bois d'Attilly à Férolles-Attilly (77150)	100 €
Accrobranche pour 12 jeunes	Sarl Nature Urbaine L'orbière à Force (53260)	432 €
8 entrées au parc de loisirs	Pop Corn Labyrinthe 68 rue du port du bois à Conches / Gondoire 77600)	56 €
Location de structures de jeux licorne et grenouille pour club de loisirs maternel L. de Vinci	Garden Castle 1 rue Édouard Vaillant à Fontenay-sous-Bois	476 €
Animation laser street pour club de loisirs élémentaire L. de Vinci	Games 270 97 rue du Sauveur Tobelem à Marseille (13007)	701,25 €

Et **ACHAT** de 10 tee-shirts personnalisés pour le Pôle Jeunesse au prix de 248,40 € TTC auprès de la **SAS C.P.F.** sise 5 rue Jean Monnet à Nogent-sur-Marne. (n°22-601 du 25 juillet 2022)

- **ACHAT** auprès de la **Sarl COM SOLEIL** sise 23 rue Jean Riouffe à Cannes (06400) de 5 000 sacs à pain pour un projet du Pôle Jeunesse, au prix de **382,74 € TTC.** (n°22-604 du 28 juillet 2022)
- **ACHAT** de produits alimentaires pour un montant de **100 €** auprès de l'enseigne **Monoprix** de Nogent-sur-Marne dans le cadre de l'organisation d'un atelier culinaire par le Pôle Jeunesse. (n°22-616 du 3 août 2022)
- **ACHAT** de 44 chéquiers culture au prix de **2 078 € TTC** auprès de la **société UP GROUP** sise 27-29 avenue des louvresses à Gennevilliers, pour remise aux lauréats lors de la Soirée des Diplômés. (n°22-617 du 3 août 2022)
- **ACHAT** de denrées auprès de l'enseigne **Leclerc** de Champigny-sur-Marne pour un montant de **200 € TTC** dans le cadre de l'organisation de la Soirée des Diplômés. (n°22-618 du 4 août 2022)
- **ACHAT** de fournitures et éléments de décoration dans le cadre de l'organisation de la Soirée des Diplômés, auprès de la **SAS FETES SENSATION** de Villiers / Marne, pour un montant de **250 € TTC.** (n°22-619 du 4 août 2022)
- **ACHAT** d'un fauteuil de bureau pour la directrice de l'école élémentaire Guy Moquet auprès de la société **NEL MOBILIER** sise 14 boulevard du général Leclerc à Nanterre, au prix de **281,87 € TTC.** (n°22-623 du 9 août 2022)

- **ACHAT** d'entrées au **cinéma Royal Palace** pour les enfants des clubs de loisirs maternel et élémentaire L. de Vinci au prix de **552 € TTC.** (n°22-625 du 9 août 2022)

Sports

- **ACHAT** de 8 modules vidéo bord de terrain led et d'un coffret vidéo pour le Stadium auprès de la **SAS BODET TIME & SPORT** sise 1 rue du Général de Gaulle à Trémentines (49340), au prix de **24 994,60 € TTC.** (n°22-516 du 17 juin 2022)
- **ACHAT** de 14 poteaux de guidage pour le public du Stadium auprès de la **SAS BRUNEAU AMENAGEMENT** sise 19 avenue de la Baltique 91948 Courtaboeuf au prix de **827,50 € TTC.** (n°22-523 du 21 juin 2022)
- **CONTRAT** avec la **SAS GYMNOVA** sise 45 rue Gaston de Flotte à Marseille pour la réalisation de travaux sur les agrès du gymnase Emilie Le Pennec pour un montant de **4 189,78 € TTC.** (n°22-570 du 6 juillet 2022)

Services Techniques

- **ACHAT** de pièces détachées pour des réparations sur 3 véhicules affectés aux services techniques auprès de la **SAS JARDINS LOISIRS** sise 18 rue Victor Baltard à Claye-Souilly (77410) pour un montant de **3 628,29 € TTC.** (n°22-473 du 7 juin 2022)
- **CONTRAT** avec la **société MATHIEU** sise 85 rue Sébastien Choulette à Toul (54202) pour la réparation de la suspension d'une balayeuse, le prix de cette prestation s'élevant à **2 225,41 € TTC.** (n°22-474 du 7 juin 2022)
- **ACHAT** d'un véhicule Renault Zoe-e-tech-électrique auprès de la **SAS RENAULT BRIE DES NATIONS** sise 4-6 rue Pierre Mendès France à Noisiel (77186) au prix de **27 973 € TTC.** (n°22-476 du 7 juin 2022)
- **MARCHÉ** avec la **SAS DEKRA INDUSTRIAL** sise ZAC du Bois Chaland à Evry (91029) pour une mission de contrôle technique des travaux d'ouverture d'un accès entre le Conservatoire et le local de répétition des Moineaux du Val de Marne, le prix de cette prestation étant fixé à **1 417,20 € TTC.** (n°22-493 du 13 juin 2022)
- **CONTRAT** avec la **SAS APAVE PARISIENNE** sise 10 place Fulgence Bienvenue à Bussy Saint Georges (77800) pour une mission de vérification des « lignes de vie » installées sur le toit de la crèche Moulin de Beauté, le prix de cette prestation étant de **294 € TTC.** (n°22-502 du 16 juin 2022)
- **LOCATION** d'une remorque monte-meuble pour le déménagement du gardien de l'école Léonard de Vinci auprès de la **société KILOUTOU**, au prix de **942,73 € TTC.** (n°22-528 du 23 juin 2022)
- **ACHAT** d'un transpondeur et d'une clé pour un véhicule Renault Clio affecté aux services techniques auprès du **Garage Hoël** situé au Perreux-sur-Marne, au prix de **160,70 € TTC.** (n°22-535 du 27 juin 2022)
- **ACHAT** de pièces détachées auprès de la **SAS JARDINS LOISIRS** sise 18 rue Victor Baltard à Claye-Souilly pour 5 véhicules de marques Goupil et Piaggio affectés aux services techniques

pour un montant total de **3 796,54 € TTC**. (n°22-553 du 30 juin 2022)

- **ACHAT** d'un gerbeur électrique à fourches recouvrantes de marque Toyota pour le service Entretien auprès de la **société BOUCHARD MANUTENTION** sise 13 avenue du général Patton à Saint Brice (77160), au prix de **5 458,80 € TTC**.
(n°22-556 du 1er juillet 2022)
- **CONTRAT** avec la **société EUROMASTER** sise au Perreux portant sur la fourniture de pneus pour une laveuse et la recharge de la climatisation d'un véhicule Renault Mégane, le prix de ces 2 prestations s'élevant à **1 426,10 € TTC**.
(n°22-562 du 6 juillet 2022)
- **RETRAIT** de la décision n°22-422 du 23 mai 2022 relative à l'achat d'une valise-diagnostic pour le parc auto auprès de la SAS Groupauto Mesnil en raison d'une erreur sur les coordonnées de l'entreprise. (n°22-571 du 6 juillet 2022)
- **CONTRAT** avec la **Sarl LPC La Piscine Collective** sise 43 rue des taillandiers 72800 Le Lude pour la fourniture et la pose d'un mécanisme d'articulation du plongoir situé sur le bassin extérieur du centre nautique, le montant de ces travaux s'élevant à **13 932,27 € TTC**. (n°22-577 du 8 juillet 2022)
- **ACHAT** de pièces pour la réparation d'un scooter auprès de la société **CHAPSAL MOTO** sise 38 rue Chapsal à Joinville-le-Pont (94340) au prix de **223,90 € TTC**.
(n°22-588 du 13 juillet 2022)
- **ACHAT** de pièces détachées pour un véhicule de marque Goupil affecté au service espaces verts auprès de la **SAS JARDINS LOISIRS** sise 18 rue Victor Baltard à Claye-Souilly, pour un montant de **1 104,15 € TTC**. (n°22-592 du 19 juillet 2022)
- **ACHAT** de pneus pour un véhicule Renault Scénic auprès de la société **EUROMASTER** sise 82 boulevard Alsace-Lorraine au Perreux au prix de **413,15 € TTC**. (n°22-593 du 21 juillet 2022)
- **ACHAT** de sacs de sable et d'un pistolet pour l'aérogommeuse du service Voirie auprès de la **SAS VIVIEN CONSULTING** sise 3 rue des malines à Lisses (91090) pour un montant total de **2 064 € TTC**. (n°22-608 du 1er août 2022)
- **ACHAT** de feux de signalisation pour le podium du service logistique auprès de la **société FAURIE TRUCK COPAVI** sise 118 avenue Foch à Créteil au prix de **126,22 € TTC**. (n°22-612 du 2 août 2022)
- **MARCHÉ** avec la **SAS DEKRA INDUSTRIAL** sise 10-12 rue du Bois Chaland à Evry (91029) pour une mission de contrôle technique dans le cadre du remplacement de l'installation d'alarme incendie de la MJC, le prix de cette prestation étant de **2 142 € TTC**. (n°22-613 du 2 août 2022)
- **ACHAT** de pneumatiques pour le podium du service logistique et le kangoo du service Bâtiments auprès de la **société EUROMASTER** du Perreux / Marne pour un montant total de **888,74 € TTC**. (n°22-614 du 2 août 2022)
- **ACHAT** de pièces détachées auprès de la **SAS JARDINS LOISIRS** sise 18 rue Victor Baltard à Claye-Souilly pour 1 véhicule Piaggio et 3 Goupil, au prix de **1 343,62 € TTC**. (n°22-615 du 2 août 2022)
- **MARCHÉ** avec la **Sarl KLM EQUIPEMENTS** sise 12 avenue Suzanne Salomon à Mitry-Mory (77290) pour effectuer un diagnostic de la panne du lave-vaisselle de l'office de restauration de l'école élémentaire Val de Beauté, le prix de cette prestation s'élevant à **252 € TTC et**

RETRAIT décision n°22-602. (n°22-620 du 8 août 2022)

- **ACHAT** de pièces pour réparer une laveuse Ravo du service propreté auprès de la **SAS MATHIEU** sise 85 rue Sébastien Choulette à Toul (54202) au prix de **1 129,75 € TTC**. (n°22-621 du 9 août 2022)
- **CONTRAT** avec la **SAS BUCHER MUNICIPAL** sise 40 avenue Gazeau à Senlis (60300) pour l'établissement d'un diagnostic électrique sur une laveuse du service propreté, le coût de cette prestation étant de **675,60 € TTC**. (n°22-628 du 10 août 2022)
- **MARCHÉ** de 3 mois avec la **SAS JARDINS LOISIRS** pour la fourniture de pièces détachées, accessoires et équipements pour les véhicules de marques Goupil et Piaggio, le montant maximum de commandes étant fixé à **5 000 € HT**. (n°22-631 du 18 août 2022)
- **MARCHÉ** avec la **société EUROMASTER** sise 82 boulevard Alsace Lorraine au Perreux pour la fourniture de pneus et prestations associées pour les véhicules du parc auto, le montant maximum de commandes jusqu'au 31 décembre 2022 étant fixé à **5 000 € HT**. (n°22-633 du 18 août 2022)
- **CONTRAT** avec la **SAS COPAVI** sise 118 avenue Foch à Créteil pour des prestations d'entretien annuel et le passage aux mines d'un poids-lourd du service Logistique, moyennant un prix de **3 604,67 € TTC**. (n°22-638 du 24 août 2022)
- **LOCATION** - pour essai avant un éventuel remplacement de véhicules utilitaires électriques du parc auto - d'un véhicule Pulse 4 de marque Ligier auprès de la **société EXPERT NETT** sise 8 avenue de la Durance à Buchelay (78200), le prix de cette mise à disposition pendant 5 jours étant de **948 € TTC**. (n°22-640 du 29 août 2022)
- **LOCATION** d'un portique de détection de métaux auprès de la **Sarl SEUCOM** sise 24 boulevard Jules Ferry à Paris (75011) au prix de **798 € TTC**, pour sécuriser l'entrée du Village des Associations. (n°22-641 du 29 août 2022)

D.R.H.

- **CONTRAT** avec la **société H-FORMATIONS** sise 1 rue Niels Bohr à Saint Thibault des Vignes (77400) pour la formation de 2 agents à une « recommandation Caces », le coût de cette action étant de **718,20 € TTC**. (n°22-591 du 15 juillet 2022)
- **CONTRAT** avec la **société MEDIVERIF** sise 14 avenue Labienus à Luxeuil-lès-Bains (70300) pour une contre-visite médicale, le prix de cette prestation s'élevant à **150 € TTC**. (n°22-600 du 25 juillet 2022)

Entretien

- **CONTRAT** avec la **Sarl DEPANN'MENAGER LENOIR** sise 23 rue Félix Faure à Champigny-sur-Marne pour la réparation d'un lave-linge du service Entretien, le prix de cette intervention étant de **186 € TTC**. (n°22-475 du 7 juin 2022)

Affaires sociales

- **CONTRAT** avec l'**association Crazy Feet** domiciliée à la Maison des Associations de Nogent pour une démonstration et une initiation à la danse country, le 5 octobre, dans le cadre de la Semaine Bleue, le prix de cette animation s'élevant à **120 € TTC.**
(n°22-596 du 21 juillet 2022)
- **CONTRAT** avec l'**Eurl Battle Nogent** pour une activité bowling destinée aux séniors le 3 octobre, dans le cadre de la Semaine Bleue, le prix de cette animation étant de **94,40 € TTC.**
(n°22-597 du 21 juillet 2022)
- **CONTRAT** avec l'**auto-entreprise Isabelle de Sampaio** sise 6 rue Saint Léonard à La Varenne Saint Hilaire (94210) pour une initiation au yoga et au pilates le 6 octobre, dans le cadre de la Semaine Bleue, le prix de ces animations étant de **92,50 € TTC.**
(n°22-598 du 21 juillet 2022)

Informatique

- **RENOUVELLEMENT** des licences permettant la prise en main des ordinateurs à distance auprès de la **SASU ATS SYSTEMS** sise 155 route de Grenoble à Saint-Priest 569800) pour un prix de **255,60 € TTC.** (n°22-537 du 27 juin 2022)
- **ACHAT** de licences Altospam filtrage in et out, de 2 noms de domaine et de 310 boites aux lettres auprès de la **SASU ATS SYSTEMS** pour un prix global de **4 884 € TTC.** (n°22-648 du 1er septembre 2022)
- **ACHAT** de licences cloud auprès de la **société Adobe Systems Software Ireland Ltd** domiciliée à Dublin pour un montant de **3 935,28 € TTC.** (n°22-649 du 1er septembre 2022)

LOCATIONS – CONVENTIONS D'OCCUPATION PRÉCAIRE ET CONVENTIONS DE MISE À DISPOSITION – AVENANTS
--

- **RENOUVELLEMENT de la convention de mise à disposition à titre gracieux** de la salle @robase au profit de la MJC, du 12 septembre 2022 au 30 juin 2023, pour ses formations en informatique. (n°22-471 du 7 juin 2022)
- **MISE À DISPOSITION** de la salle @robase au profit de la MJC pour ses stages informatiques organisés durant les congés scolaires de l'année 2022-2023, moyennant le paiement de **140 €** pour la session d'automne et de **480 €** pour la période du 20 février au 13 juillet 2023. (n°22-472 du 7 juin 2022)
- **MISE À DISPOSITION à titre gratuit** de la salle @robase au profit de l'association Ecoute et Services pour ses formations en informatique au cours de l'année 2022-2023. (n°22-479 du 8 juin 2022)
- **RENOUVELLEMENT de la convention de mise à disposition à titre gracieux** de la salle @robase au profit de l'association Visemploi 94 pour ses formations en informatique, au titre de l'année 2022-2023. (n°22-480 du 8 juin 2022)
- **MISE À DISPOSITION** de la Boutique Ephémère comme suit :
-

Preneur	Activité	Dates	Redevance
Elisa Ranvier	Luminaires, meubles et objets anciens	5-11 sept	300 €
Jeanne-Aurélié Delaunay	Produits d'hygiène femmes et bébés réutilisables	12-18 sept	175 €
Mélanie Ziller	Produits d'hygiène naturels	12-18 sept	175 €
Nicole Metsdagh	Accessoires de mode	19-25 sept	175 €
Florence Giovanetti	Création de vitraux	19-25 sept	175 €
Audrey Corrompt	Accessoires et objets en tissus recyclés	26 sept – 2 oct	300 €
Mmes Baptista et Julie Gassmann	Mode et accessoires	17-23 oct	300 €
Youssef El Haddadi	Artisanat marocain, luminaires, meubles	10-16 octobre	300 €
Arlette Stons	Objets de décoration, lampes et photophores	24-30 octobre	300 €
Christine Chesnel	Petite maroquinerie en cuir	31 oct – 6 nov	300 €
Marilyne Retailleau	Artisanat touareg	7–13 nov	175 €
Laurence Ben Hamida	Artisanat tunisien, tissages	7–13 nov	175 €
Agnès Allain	Bijoux	14-20 nov	175 €
Caroline Payen	Décoration à base de fleurs séchées	14-20 nov	175 €
Emmanuel Ferrand	Bijoux à partir de graines de palmiers	21-27 nov	300 €
Déborah Dupuis-Cholet	Créations styliste-modiste	28 nov-4 déc	175 €
Hélène Garcia-Duthilleul	Peintures et bijoux millefiori	28 nov-4 déc	175 €
Nathalie Grimaud, Anne-Sophie Malesieux et Agnès de Ronne	Poteries artisanales, grès et porcelaines	5-11 déc	475 €
Tatiana Marques-Gregorio	Bijoux en or végétal	12-18 déc	225 €
Fadila Chougui	Produits cosmétiques orientaux naturels	12-18 déc	225 €
Roméo Silva-Domingues	Bougies artisanales et savon bio	19-25 déc	400

(n°22-481 du 9 juin, n°22-494 et 495 du 14 juin, n°22-524 du 22 juin, n°22-546, 547, 549 à 551 du 30 juin 2022, n°22-632 du 18 août)

- **REPORT** de la date de mise à disposition de la salle Emile Zola pour un mariage, du 2 juillet au 29 octobre (n°22-492 du 8 juin 2022)
- **RENOUVELLEMENT** pour une année de la convention de mise à disposition du local de 138,71 m² situé 5 rue Paul Doumer au profit de Mme Elisabeth Cibot moyennant le paiement d'un loyer mensuel de **154,73 €**. (n°22-496 du 14 juin 2022)
- **MISE À DISPOSITION** de salles municipales et d'équipements sportifs :

Anniversaire	salle Emile Zola	3 septembre	500 €
Baptême	salle Emile Zola	10 septembre	500 €
Anniversaire	salle du Lieutenant Fleutiaux	18 septembre	210 €
Réunion de rentrée de l'association FCPE Guy Moquet / Paul Bert	préau de l'école primaire Guy Moquet	7 septembre	12 €
Organisation de la course Nogent – Baltard par l' U.A.I. Nogent	salle du Lieutenant Fleutiaux	25 septembre	96 €
AG de la Fédération Nationale des			

Anciens Combattants en Algérie-Maroc-Tunisie	salle Emile Zola	21 octobre	36 €
Organisation Roch Hachana par l'association Communautaire Israélite Nogent Le Perreux et Bry domiciliée au Perreux / Marne	salles Emile Zola et Alfred Dreyfus	25 au 27 septembre	gratuit
Stage du Football Club de Nogent	demi-terrain au stade sous la Lune	11 et 12 juillet	288 €
AG AMAP Chœur Bio	Salle Maison des Associations	21 septembre	24 €
Réunion de l'association Ecoute et Services	Salle Maison des Associations	9 septembre	24 €
Réunion de rentrée de la FCPE Val de Beauté	Salle Maison des Associations	15 septembre	24 €
Baptême	Salle Emile Zola	17 septembre	350 €
Anniversaire	Salle Emile Zola	24 septembre	210 €
Réunion de rentrée de l' association Ecolo Parent	Salle Maison des Associations	8 septembre	24 €
Stage de danse et bal de l' Assoce	Salle Emile Zola	1er octobre	120 €
Organisation Yom Kippour par l'association Communautaire Israélite Nogent Le Perreux et Bry domiciliée au Perreux	salles Emile Zola et Alfred Dreyfus	3 – 5 octobre	gratuit
Mariage	Salle Emile Zola	8 octobre	500 €

(n°22-497 et 498 du 14 juin, n°22-500 du 15 juin, n°22-501 du 16 juin, n°22-521 du 20 juin, n°22-526 du 22 juin, n°22-543 du 28 juin, n°22-580 du 11 juillet, n°22-622 du 9 août, n°22-626 et n°22-630 du 10 août, n°22-634 du 18 août, n°22-636 et n°22-637 du 22 août, n°22-639 du 26 août, n°22-643 du 31 août, n°22-647 et n°22-650 du 1er septembre, n°22-651 du 2 septembre 2022.)

- **AVENANT** à la convention passée le 23 mai pour la mise à disposition de l'association Acalade la salle A de la Maison des Associations pour acter la modification des dates et la réduction du montant de la redevance due par le preneur (144 € au lieu de 288 €). (n°22-499 du 14 juin 2022)
- **RENOUVELLEMENT** pour 6 mois - jusqu'au 31 décembre 2022 - de la convention passée avec l'association Nogent Présence Aide au Domicile pour la **mise à disposition à titre gratuit** de locaux de 141 m² situés 41 rue des Héros Nogentais, l'association devant s'acquitter d'un forfait de charges de 800 € / trimestre. (n°22-555 du 30 juin 2022)
- **MISE À DISPOSITION à titre gratuit** du parking du Pavillon Baltard pour un rassemblement de véhicules de prestige le 3 juillet organisé par l'association Euro DJ Paris domiciliée 28 rue Thiers à Nogent-sur-Marne. (n°22-557 du 1er juillet 2022)
- **LOCATION**, auprès de la régie personnalisée Scène Watteau-Pavillon Baltard, de la grande scène du théâtre A. Watteau pour les réunions du Conseil Municipal au second semestre 2022, moyennant le paiement d'une redevance de **727 € par séance**. (n°22-565 du 6 juillet 2022)
- **LOCATION** auprès de Valophis Habitat des locaux sis 109 bis rue Théodore Honoré mis à la disposition de la crèche parentale Les Petits Moussaillons pour un an, moyennant le

paiement d'un loyer de **15 529,08 €**, **charges locatives en sus**.
(n°22-606 du 1er août 2022)

- **LOCATION** auprès de Valophis Habitat des locaux sis 124 boulevard de Strasbourg mis à la disposition de la crèche parentale Les Petits Canotiers pour un an, moyennant le paiement d'un loyer de **13 634,40 €**, **charges locatives en sus**.
(n°22-607 du 1er août 2022)
- **MISE À DISPOSITION à titre gracieux** des locaux situés 109 bis rue Théodore Honoré à Nogent au profit de la crèche parentale Les Petits Moussaillons jusqu'au 31 décembre 2022.
(n°22-609 du 1er août 2022)
- **MISE À DISPOSITION à titre gracieux** des locaux situés 124 boulevard de Strasbourg à Nogent au profit de la crèche parentale Les Petits Canotiers » jusqu'au 31 décembre 2022.
(n°22-610 du 1er août 2022)
- **MISE À DISPOSITION** d'une place de stationnement sur le parking du personnel au profit du CHBV pour une durée de 3 ans moyennant le paiement d'un **loyer trimestriel de 325 €**.
(n°22-629 du 10 août 2022)
- (n°22-646 du 1er septembre 2022) **CONVENTION** de mise à disposition des installations sportives pour l'année 2022-2023 avec les établissements et associations sportives scolaires suivants :

Etablissements	Associations sportive scolaire
Ecole Primaire et Collège Saint André	AS Collège Saint André
Collège Watteau	AS Collège Watteau
Ecole Primaire, Collège et Lycée Albert de Mun	AS Collège et Lycée Albert de Mun
Collège et Lycée Branly	AS Collège et Lycée Branly
Ecole Primaire, Collège et Lycée Montalembert	AS Collège et Lycée Montalembert
Lycée EREA	AS Lycée EREA
Lycée Louis Armand	AS Lycée Louis Armand
Lycée Professionnel Val-de-Beauté	AS Lycée Professionnel Val-de-Beauté
Lycée Professionnel La Source	
Cours Nogentais	

RÉGIES

- **SUPPRESSION de la sous-régie** créée le 31 mai 2021 à la régie unique de recettes de la Maison de la Famille pour l'encaissement des adhésions, mini-séjours, sorties des 15-25 ans et divers stages. (n°22-572 du 6 juillet 2022)
- **MODIFICATION** de la régie d'avances créée en 2011 pour le paiement des menues dépenses

afin de modifier la liste des dépenses autorisées, d'augmenter le montant de l'avance et d'acter l'ouverture d'un compte de fonds au Trésor.
(n°22-624 du 9 août 2022)

SUBVENTIONS

- **DEMANDE DE SUBVENTION** d'un montant de 7 305 € auprès de l'Office franco-allemand pour la Jeunesse sis 51 rue de l'amiral Mouchez à Paris (75013) pour l'organisation du Summer Camp et l'accueil de jeunes allemands du 11 au 17 juillet. (n°22-544 du 28 juin 2022)



L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23H01


Jacques J.P. MARTIN

Maire de Nogent-sur-Marne

1^{er} Vice-Président du Territoire ParisEstMarne&Bois